



Aubervilliers, le 2 mai 2016

**Début de l'examen du projet de loi travail à l'Assemblée nationale le mardi 3 mai
La Municipalité soutient la campagne d'interpellation des député-e-s**

Issu d'un siècle de luttes sociales, le Code de travail a permis d'instituer en France des règles de protection des salarié-e-s. Le Smic, les conditions de travail, les institutions représentatives du personnel, la santé, l'hygiène, la sécurité, ou encore les droits attachés aux licenciements sont le fruit des combats passés.

Aujourd'hui, la loi travail proposée par le Gouvernement supprime une bonne part de ces acquis et donne aux entreprises de larges possibilités de déroger au Code du travail.

Loin de s'essouffler, le mouvement de contestation à cette loi, contraire à l'histoire de la gauche, s'intensifie et la mobilisation s'étend malgré les tentatives de diviser ce mouvement social.

Demain mardi 3 mai débutera à l'Assemblée Nationale l'examen du projet de loi.

Les député-e-s de la majorité élu-e-s en 2012 ne l'ont pas été sur la base d'un programme d'allongement du temps de travail et de précarisation des statuts des salarié-e-s.

Aussi, la Municipalité appelle ces parlementaires à respecter leurs électrices et leurs électeurs et à entendre les revendications des lycéen-ne-s, des étudiant-e-s, des salarié-e-s, des privé-e-s d'emplois, des retraité-e-s.

La Municipalité soutient les organisations syndicales qui appellent à se rassembler, ce mardi 3 mai à 12h aux Invalides, pour interpellier les député-e-s et leur demander de voter contre le projet de loi travail.

La Municipalité